EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE
communion luthérienne et réformée

Région luthérienne de Paris

Paroisse luthérienne Saint-Marc de Massy

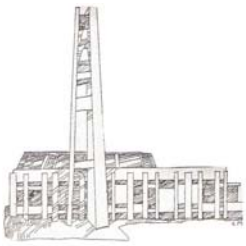

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1349 – 45e année – Octobre 2022

Dans ce numéro :

Editorial 1
Calendrier du mois 1
Vie de la paroisse 2
Vos contributions 3
Autour de nous 4
À noter déjà 4
Nous trouver, nous contacter 4

Editorial

Quels sont nos agendas pour cette année ?

Le 22 septembre dernier, lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de l'Entraide luthérienne, dont je suis secrétaire, la pasteure Eva Guigo de Bourg-la-Reine a commencé par une méditation sur nos agendas. Elle avait retrouvé dans « Fraternité Evangélique » de septembre 1989, une actualisation de la parabole de l'homme riche et insensé (Luc 12, 15-21). Cette actualisation parlait de l'agenda de cet homme, notre agenda, toujours plus rempli à nous hommes et femmes du 21ème siècle, agenda qui peut nous satisfaire parce qu'il est organisé et que nous pensons ainsi tout maîtriser. Mais Dieu, à la fin, dit à cet homme qu'il est sur l'agenda de Dieu. Posons-nous la question : sommes-nous sur l'agenda de Dieu et dans quel but ? Nous espérons que ce n'est pas pour la même fin que dans la parabole, au verset 20 (Mais Dieu lui dit : « Insensé, cette nuit même on te redemande ta vie, et ce que tu as préparé, qui donc l'aura ? »). Cette méditation, ce questionnement d'Eva Guigo a résonné à mes oreilles après mon accident en août 2021, accident qui a bouleversé mon agenda et celui de mes proches, mon incapacité à bouger et qui m'a montré combien tout peut s'arrêter très vite. Alors prenons le temps de réfléchir à ce que contient notre agenda, les essentiels mais aussi les superflus, ce que nous devrions élaguer dans les contraintes que nous nous imposons ou qui s'imposent à nous pour faire une place plus grande à notre relation avec Dieu, chaque jour, par la prière, la méditation, la lecture de la Bible ou en passant un coup de fil aux personnes isolées de notre paroisse, par exemple. Posons-nous aussi la question : où suis-je dans l'agenda de Dieu ? Qu'attend-il de moi cette année et comment puis-je l'aider à réaliser ce qu'il a en tête pour moi, pour les miens mais aussi pour notre paroisse Saint-Marc de Massy ?

Martine Aggerbeck

Calendrier du mois

Dimanche 2 octobre	*Habacuc 1.2-3 ; II Timothée 1.6-14 ; Luc 17.5-10* ***Culte*** à 10h30 en présentiel et par Zoom
Vendredi 7 octobre	***Groupe de prière*** de 20h à 20h30 par Zoom
Dimanche 9 octobre	*II Rois 5.14-17 ; II Timothée 2.8-13 ; Luc 17.11-19* ***Culte*** à 10h30 en présentiel et par Zoom
Mercredi 12 octobre	***Conseil presbytéral*** à 20h30 par Zoom
Dimanche 16 octobre	*Exode 17.8-13 ; II Timothée 3.12 à 4.2 ; Luc 18.1-8* ***Culte*** à 10h30 en présentiel et par Zoom
Vendredi 21 octobre	***Groupe de maison*** à 15h par Zoom
Dimanche 23 octobre	*Deutéronome 10.12 à 11.20 ; II Timothée 4.6-18 ; Luc 18.9-14* ***Culte*** à 10h30 en présentiel et par Zoom
Dimanche 30 octobre ***Fête de la Réformation***	*Esaïe 12, 1-6 ; Romains 1, 16-17 et 2, 21-30 ; Jean 6, 63-69* ***Culte* à 10h45 à Palaiseau** en présentiel et par Zoom

Vie de la paroisse

Rappel sur la retransmission des cultes :

Pour obtenir le lien ou numéro permettant d'accéder à la retransmission en direct des cultes via Zoom, faire la demande par mail à la paroisse (epudf.saintmarc.massy@gmail.com) ou au 06 78 12 13 80.

Culte de la Réformation

La fête de la Réformation sera célébrée cette année dans le Temple de la Vallée de Chevreuse, le 30 octobre à 10h45 (33 avenue du Président Wilson, 91120 Palaiseau). La participation à distance sera possible avec le lien Zoom https://colibri.link/culte. Un grand merci pour l'invitation à ce culte commun aux protestants baptistes, luthériens et réformés qui permettra de renouer les liens après la période Covid-19.

Travaux de peinture :

Le Conseil presbytéral remercie les 8 personnes qui ont œuvré en août et septembre pour la remise en peinture des toilettes et de l'écran sur la scène de notre église (ce dernier restant à terminer).

Dans nos familles :

Félicitations à Madeleine et Guy Kracht pour l'arrivée de Chrystalie au foyer de leur fille Virginie le 24 août dernier. Nous nous associons à la joie de cette famille. Que le Seigneur accompagne cette petite fille et toute sa famille.

Association d'entraide

L'AESMMA peut venir en aide, dans la limite de ses moyens, aux situations qui lui sont signalées, par exemple en raison de la période économique difficile que nous traversons actuellement. N'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau de l'association pour une aide ponctuelle ou un prêt. D'autre part, dans le cadre du partenariat avec le CASP (Centre d'Action Sociale Protestant), nous souhaitons participer cette année à l'envoi de colis de Noël aux enfants de familles accueillies dans ses foyers ou de parents incarcérés. Nous reviendrons vers vous rapidement sur ce qui PEUT et NE PEUT PAS être offert. Merci pour la générosité dont chacun et chacune pourront faire preuve envers ces jeunes défavorisés.

Groupe de prière

Le groupe se réunit pour environ 30 min afin de partager des prières, le premier vendredi de chaque mois. Ce sera le **7 octobre de 20h à 20h30**. Un lien est envoyé le jour-même aux personnes qui souhaitent participer (demande à martine.aggerbeck@gmail.com ou 07 55 62 00 80).

Conseil presbytéral

Il se réunira le 12 octobre à 20h30 par Zoom. Merci de le porter dans vos prières.

Compte rendu de la réunion du Conseil presbytéral (CP) du mercredi 21 septembre 2022

La réunion a lieu en visioconférence (présents : Mmes Martine Aggerbeck, Minette Bakouo, Sophie Moucan, Pasteur Philippe Biyong (jusqu'au point 3), MM. Paul Amstutz, Pierre Chavel. Excusés : MM. Tilman Drüeke, Patrick Genaivre).

La réunion commence par une prière par Pierre Chavel.

1) Approbation du compte-rendu du CP du 10 août.
2) Projet « Saint-Marc 2027 » à reprendre après la période estivale.
3) Intervention du pasteur sur son ministère pastoral, puis départ de la réunion.
4) Catéchisme : Sophie fait le point sur les activités programmées aussi bien pour le catéchisme à l'église que des sorties, sans oublier la fête de Noël des enfants.
5) Questions financières :
   - ❖ Au 31 août, retard de 2 400 € par rapport au budget prévisionnel.
   - ❖ Décision sur la cible 2023 à verser à la région. Le CP accepte un budget primitif de la cible avec une baisse de 8 000 € de la cible régionale répartie sur les différents postes. Si le budget 2023 le permet, cette cible sera augmentée pour revenir au plus près de celle de 2022.
6) Questions techniques : le dossier a été envoyé par Patrick, avec l'intervention de Bloc-Feu (sécurité incendie), le contrat pour l'entretien des cloches et des fissures sur les balcons du presbytère. Les fissures dans l'église signalées par un paroissien sont antérieures au début des travaux du Grand Paris et seront surveillées régulièrement. Point sur les travaux de peinture de l'été.

7) Sécurité du site WEB : Paul fait un exposé sur quelques modifications (passage en https://; protection par le fournisseur IONOS pour un coût modique de 15 €/an)
8) Célébrations des cultes : mise à jour du tableau de desserte jusqu'au 9 octobre.
9) Vie de la paroisse et de l'Eglise
   - ❖ Tableaux des activités œcuméniques et régionales envoyés par Martine au CP.
   - ❖ Initiative « Grand Paris » de l'EPUdF : les paroisses concernées se réunissent. Le 20 septembre, présentation des enjeux par une urbaniste, Mme Marion Unal, prête à accompagner certaines paroisses. Le message est de dire aux responsables (municipalité etc.) nos besoins ou idées et ne pas attendre qu'ils viennent à nous. Le Grand Paris ne gère que les lignes de métro.
   - ❖ Proposition des « colis de Noël » pour des enfants suivis par le CASP.
   - ❖ Prochaines dates des CP : 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre (date à confirmer).

• Après une prière de clôture par Minette Bakouo, la séance est levée à 23h15.

Compte-rendu de la rencontre du Conseil presbytéral avec l'Inspecteur ecclésiastique

Ainsi que cela a été annoncé dans notre feuille paroissiale de septembre, l'Inspecteur ecclésiastique a tenu une réunion avec le Conseil presbytéral au complet ce jeudi 29 septembre au soir. Au titre de son affectation administrative, le Pasteur Biyong, qui a demandé à démissionner de son poste de Massy, reste formellement pasteur titulaire du poste de Saint-Marc de Massy. De fait, cependant, il ne desservira plus le poste ; il se verra proposer une mission pastorale temporaire en attendant de rejoindre une autre affectation. Suivant la procédure applicable dans l'EPUdF, le Conseil régional, la secrétaire générale de l'Église unie, puis son Conseil national auront à se prononcer.

Fête des associations de Massy

Merci à celles et ceux qui ont aidé à la tenue du stand le samedi 3 septembre au Parc Georges Brassens. De belles rencontres avec des chrétiens et des non-chrétiens et aussi avec nos amis des différentes communautés catholiques et baptiste.

Groupe de maison Zoom

Il se réunira **le vendredi 21 octobre à 15h** avec un sujet encore en discussion au moment de la rédaction de cette FIP. Nous rejoindre : contact Martine Aggerbeck.

Vous souhaiteriez un groupe de maison à un autre horaire ou le samedi parce que vous travaillez ou parce que vous souhaitez un autre fonctionnement ? Contactez Martine qui verra si cela est possible, en fonction du nombre de personnes intéressées.

Certains paroissiens ont exprimé le désir de rencontres en présentiel (étude biblique ou autre) qui pourrait avoir lieu mensuellement le dimanche après le culte ou le samedi. Si vous êtes intéressés et qu'il y a assez de participants, nous verrons à mettre cela en place si la situation sanitaire est assez sûre.

Mot de la trésorière

Comme vous le voyez sur le graphique, le retard des dons nominatifs réguliers a fortement augmenté en cette fin septembre (5 000 €). Espérons que les retards dus aux absences des uns et des autres pour cause de vacances (est-ce que les absences pour vacances sont vraiment la cause principale ?) se combleront en ce mois d'octobre. Notre paroisse ne vit que grâce aux dons de tous. Merci de vous mobiliser en cette rentrée, les dépenses continuent. Le moyen le plus simple est un virement récurrent ou que vous faites chaque mois.

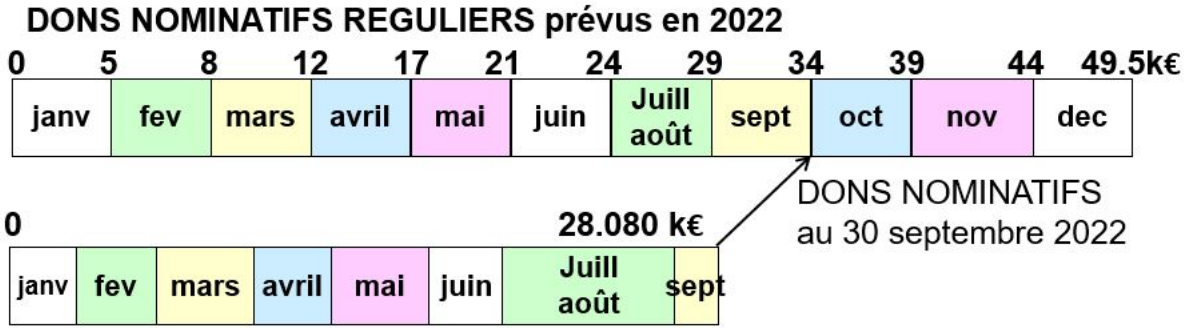

Attention : le don en ligne est désormais payant avec une perte minime mais réelle pour la paroisse (frais). Pour plus de détails, voir la FIP de juillet accessible sur le site WEB de la paroisse si besoin.

Je ne peux que vous inciter à donner autrement (virement bancaire, RIB sur demande ou chèque ou espèces dans une enveloppe indiquant votre nom) pour un don nominatif donnant lieu à un reçu fiscal.

Vous pouvez me contacter : martine.aggerbeck@gmail.com ou téléphone au 07 55 62 00 80

Martine Aggerbeck, trésorière de la paroisse

Vos contributions

Tribune libre : ***Et si Massy entrait dans le processus Eglise verte ?***

La planète Terre n'est pas en très grande forme comme le montrent les évènements climatiques partout dans le monde et cet été en France : sécheresse et feux, inondations torrentielles, typhons de grande ampleur, grêle, habitations qui se fissurent, etc. Les évènements politiques nous touchent directement avec un appel à la sobriété cet hiver, la nécessité de diminuer l'utilisation des énergies fossiles et à passer à d'autres modes d'énergie. **En quoi tout cela concerne-t-il la paroisse Saint-Marc et les paroissiens ?** Tout d'abord, Dieu qui a créé le monde a confié la Terre aux humains, je vous invite à relire le début de la Genèse dont voici quelques extraits : « Dieu fit les bêtes sauvages selon leur espèce, les bestiaux selon leur espèce et les toutes petites bêtes du sol selon leur espèce. Dieu vit que cela était bon. /…/ Dieu dit à l'Homme : « Je vous donne toute herbe qui porte sa semence et tout arbre dont le fruit porte sa semence ; ce sera votre nourriture ». Dieu nous a donc confié la Terre pour que nous en usions raisonnablement sans l'asservir au point de la détruire. Ma question reste valable **: En quoi tout cela concerne-t-il la paroisse Saint-Marc et les paroissiens ? Que pouvons-nous faire individuellement et collectivement pour préserver le cadeau fait par Dieu ?** Individuellement, c'est à chacun de se poser la question et d'aider même petitement mais essayons de réfléchir au niveau collectif. Diverses Eglises chrétiennes se sont emparées de cette question avec le label « Eglise verte » créé il y a 5 ans. Au niveau de l'EPUdF, vous pouvez vous renseigner sur le site https://www.egliseverte.org/. La première chose que Saint-Marc peut faire est de réaliser son éco-diagnostic, d'évaluer ce qui est positif et ce qui l'est moins puis, à long terme, progresser dans sa pratique pour diminuer son empreinte carbone, être sobre dans sa façon de célébrer Dieu, par exemple.

Quelle marche à suivre ? Tout d'abord, il faut un petit groupe de 2 ou 3 personnes au moins et obtenir l'accord du Conseil presbytéral et lancer le processus en enregistrant la paroisse sur le site. La première chose à réaliser sera l'éco-diagnostic, facile pour l'avoir fait rapidement en solo sans le soumettre à la labellisation. Ensuite, la paroisse verra ce qu'elle est ou non capable d'engager comme actions en fonction de ses ressources, tant humaines que financières. Cinq niveaux se déclinent, depuis « Graine de Sénévé » par l'inscription sur le site jusqu'à « Cèdre du Liban », je vous laisse découvrir les niveaux intermédiaires nommés avec des références à la Bible. Quelques exemples près de nous ou d'églises que nous connaissons, l'EPUdF de la Vallée de Chevreuse (Palaiseau) est « Lys des champs » comme la paroisse de Verrières-le-Buisson, la communauté chrétienne de l'Ecole polytechnique est « Graine de Sénevé », comme la paroisse luthérienne de Courbevoie.

Moi, je suis prête à m'engager dans cette démarche ! Qui est prêt/e à relever ce défi ? Notre agenda sera celui que le groupe décidera pour que même les paroissiens (ou les jeunes) les plus occupés puissent participer. **740 communautés sont déjà engagées. Serons-nous la 741ème ?**

Martine Aggerbeck, 07 55 62 00 80 ou martine.aggerbeck@gmail.com

Martine Aggerbeck

Vous aussi, comme tout lecteur, vous pouvez proposer une tribune libre…

sur un sujet de votre choix, sérieux... ou non ! ou une contribution au ***Courrier des lecteurs*** *pour faire connaître votre réaction à un article de la FIP qui vous aura interpellé.*

Autour de nous

Dans l'Inspection luthérienne de Paris :
La paroisse de l'Ascension cherche d'urgence un hébergement temporaire pour une personne réfugiée d'Ukraine, qui accompagne ses cultes au piano et à l'orgue et poursuit sa formation musicale. Elle cherche aussi un travail. Contact au 06 78 50 18 74.

Entraide Luthérienne
Vous en entendez parler surtout au moment du Carême mais cette instance se réunit régulièrement pour étudier les demandes d'aide ponctuelle qu'elle reçoit et aussi pour gérer les affaires courantes comme, par exemple, l'appartement qu'elle met à disposition de l'Inspection luthérienne de Paris pour y loger un/e pasteur/e. **L'Entraide luthérienne lance un appel à adhésion** : pour la somme annuelle de 10 €, vous pouvez adhérer (avec parrainage) et ainsi montrer votre attachement à cette association reconnue d'utilité publique et la soutenir. Un nouveau flyer est disponible pour faire sa connaissance et Martine Aggerbeck (secrétaire de l'EL) peut vous en dire plus. Merci aux adhérents actuels de St-Marc qui seraient en retard de leur cotisation 2022. RIB ou adresse sur demande auprès de Martine.

Paroles d'Église : la Mission intérieure vous entraîne à exprimer votre témoignage
Les formations, animées par un acteur professionnel, se tiennent le samedi matin à l'initiative des paroisses. Chacun peut s'inscrire à une formation organisée par une paroisse, dans la limite des places disponibles. **Ne voudrions-nous pas accueillir à l'automne une telle séance à Saint-Marc de Massy ?**

Cours de grec biblique à Palaiseau (église protestante unie de la Vallée de Chevreuse)
L'enseignement a lieu, à partir d'octobre, tous les premiers mardis du mois de 18 à 20h. Au programme : lecture en grec des Actes des Apôtres. Tous niveaux. Cours gratuit. Renseignements : edilou@wanadoo.fr

À noter déjà ...

Préparation du Marché de Noël : vendredi 25 novembre.

Marché de Noël : samedi 26 novembre

Nous trouver – nous contacter

Presbytère
6, Allée du Japon – 91300 Massy
Tél : 01 69 20 31 06
Adresse électronique du conseil presbytéral :
epudf.saintmarc.massy@gmail.com

Église Saint-Marc
Angle Place Antoine de St-Exupéry/rue des Anglais (en contrebas de l'opéra, devant la future station de métro)
https://www.saintmarcdemassy.org

You Tube : ***les questions de la foi***

Offrandes à la paroisse (ACEPU) :

- par chèque à l'ordre de : ***ACEPU St-Marc*** ;
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent (demander un RIB à la trésorière).
- si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web (voir ci-dessus) ou via le lien : ***https://www.eglise-protestante-unie.fr/massy-pB0313/don***

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.